

Le document opposable est le dossier de P.E.R. approuvé par arrêté préfectoral du 11/05/1992.
Il est consultable en mairie et en préfecture.
Ce document est imprimable à l'échelle 1/5 000.

DDT74/SAR/CPR

Legende

Réglementation des zones

- Risques forts
- Risques modérés
- Sans risques prévisibles

Identification des zones

- Réglements applicables
- Numéro de zone
- Limite périmètre réglementaire
- Secteurs

